



VACANCES SPORTIVES



SAM SPORTS LOISIRS

VACANCES SPORTIVES SAISON 2018/2019

Les Vacances Sportives sont un dispositif initié et mis en place par le service Sports Loisirs du SAM Omnisports et soutenu par le Conseil Départemental. Elles fonctionnent, pendant les vacances scolaires, sur six semaines pour accueillir les jeunes de 11 à 17 ans, prioritairement Méridnacais, qui n'ont pas l'opportunité de partir en vacances.

A travers leur organisation, les Vacances Sportives permettent aux jeunes de découvrir et de s'initier aux activités physiques et sportives. Elles participent au développement et à l'épanouissement de l'enfant grâce à son mode de fonctionnement en collectivité.

VACANCES SPORTIVES

VACANCES SPORTIVES SAISON 2018/2019

Objectifs :

Les objectifs des Vacances Sportives s'orientent en direction des six principaux axes du Projet Éducatif mis en place par le service Sports Loisirs du SAM Omnisports :

- Développer l'engagement citoyen par le sport.
- Favoriser l'accès à la pratique sportive au plus grand nombre et à tous les niveaux.
- Intégrer le sport comme outil d'éducation et de citoyenneté.
- Favoriser les échanges entre sections.
- Participer à des projets d'animation locale.
- Favoriser les liens intergénérationnels et la mixité des genres.

Pour répondre à ces différents critères, les Vacances Sportives peuvent se résumer en quatre objectifs :

1. Objectifs sociaux- éducatifs

- a. Garantir la mixité en tenant compte du sexe, du milieu social et du handicap.
- b. Respecter les autres et soi-même.
- c. S'adapter à un mode de vie et à des règles communes.
- d. Se familiariser et adopter un comportement éco-citoyen.
- e. Rendre autonome et responsable les enfants en les associant aux choix des activités.
- f. Favoriser l'échange entre les enfants, les éducateurs et les familles.

2. Objectifs physiques et moteurs

- a. Développer la motricité à travers la mise en place de différentes activités physiques et sportives.
- b. Chercher à développer de nouvelles habilités motrices chez l'enfant (coordination, adresse, force, vitesse) grâce à leur logique interne propre, enrichie par l'apport de variables mises en place par nos éducateurs.

3. Objectifs affectifs

- a. Acquérir une connaissance de son corps et de l'hygiène de vie.
- b. Découvrir des nouvelles sensations.
- c. Identifier et appréhender des rôles différents suivant les activités et les situations.
- d. Gérer ses émotions face à des nouvelles situations et de nouveaux environnements.
- e. Accepter les décisions des éducateurs et des arbitres.

4. Objectifs sportifs

- a. Découvrir et d'initier aux différentes familles d'activités physiques et sportives.
- b. Proposer une complémentarité à l'offre locale.
- c. Offrir la possibilité d'un choix sportif aboutissant sur de futures inscriptions au club.

Moyens :

Pour mener à bien ces objectifs, trois types de moyens sont mis en place :

- Humains
- Matériels
- Financiers.

1. Moyens Humains

L'équipe d'animation est constituée d'un directeur, d'un directeur-adjoint et d'animateurs sportifs. L'effectif de l'équipe sera déterminé en fonction des inscriptions. Le personnel des Vacances Sportives se répartit entre salariés du SAM Omnisports, Contrat d'Engagement Educatif et stagiaire BAFA/BP.

Les missions de l'équipe d'animation sportive :

	DIRECTEUR	ADJOINT	EQUIPE
AVANT	• Elabore le projet pédagogique et le programme des activités. • Recrute des éducateurs. • Gère la logistique. (équipe, transport, matériel) • Met en place le fonctionnement. • Gère la communication et les inscriptions. • Prend en compte le budget prévisionnel mis en place l'équipe dirigeante.	• Aide à l'élaboration du projet pédagogique et du programme des activités. • Aide logistique à la mise en place du fonctionnement	• Propose des activités sportives diverses et variées à partir des objectifs du projet pédagogique. • Assiste aux réunions de préparation
PENDANT	• Répond aux attentes des familles • Reste l'interlocuteur principal des familles (liaison, information, accueil). • Suit le projet pédagogique. • Veille à la sécurité affective et physique des enfants. • Coordonne et gère l'équipe d'animation. • Suit le déroulement administratif et logistique. (présences, repas)	• Suit le projet pédagogique. • Coordonne l'équipe pédagogique. • Veille au bon déroulement logistique du dispositif. • Assure la liaison entre le directeur et l'équipe d'animation. • Veille à la sécurité affective et physique des enfants. • Encadre le suivi des séances. • Evalue les interventions des éducateurs.	• Suit le projet pédagogique. • Veille à la sécurité affective et physique des enfants. • Encadre les séances d'activités à partir des objectifs du projet pédagogique. • Veille au bon déroulement de la vie quotidienne du groupe. (dynamisme, intégration)
APRES	• Réalise un bilan et des évaluations quantitatives et qualitatives. • Range le matériel.	• Range le matériel.	• Range le matériel.

L'équipe d'animation est garante de l'application des règles et des objectifs du projet pédagogique.

2. Moyens matériels

- Les équipements municipaux, prêtés à titre gratuits par la ville de Mérignac. (roller stadium, salle de sport, terrain de jeux, salle de gym, espace aquatique...)
- Le matériel pédagogique, en bon état, varié et adapté, appartient au SAM Omnisports, à la municipalité à travers le service des sports ou loué à des prestataires extérieurs.
- Le matériel bureautique et administratif du service Sports Loisirs.
- Les minibus du SAM Omnisports ou le tramway, pour le transport des enfants et de la logistique.

3. Moyens financiers

- Participation de la municipalité.
- Participation des familles.
- Subvention de la C.A.F.
- Subvention du Conseil Général.

Stratégie :

1. Périodes de fonctionnement

- a. Vacances d'été (3 semaines au mois de Juillet, du 2 juillet au 20 juillet 2018)
- b. Vacances de Toussaint (1 semaine, du 22 au 26 octobre 2018)
- c. Vacances d'Hiver (1 semaine, du 18 au 22 février 2019)
- d. Vacances de Pâques (1 semaine, du 15 au 19 avril 2019)

2. Information

L'information auprès des enfants et des parents se fait en amont des inscriptions dans les lieux fréquentés de la Ville (maisons de quartier, centres de loisirs, centres sociaux, écoles, médiathèque...) Nous utilisons la presse (Mérignac Magazine, le SAM Magazine ou encore le Sud-Ouest) ; mais aussi les supports numériques tels que le site internet du SAM Omnisports et du SAM Sports Loisirs ; ainsi que le fichier adhérent du SAM et ces sections.

3. Inscription

Les inscriptions des enfants se font au bureau du SAM Sports Loisirs au 1^{er} étage de la maison des associations, située 55 avenue du Maréchal Lattre de Tassigny, 33700 Mérignac ou en ligne, le dossier d'inscription est téléchargeable sur le site www.samsportsloisirs.com.

4. Organisation des groupes et des activités

Les inscriptions se font à la semaine. Les jeunes effectuent l'apprentissage d'une discipline sur plusieurs séances et d'autres activités de découvertes sont proposées sur la semaine.

Les activités proposées peuvent se décliner en plusieurs familles. Elles vont être abordées de manière ludique pour favoriser l'apprentissage sportif, mais également la connaissance (histoire, règles...) et l'environnement (pour les activités de pleine nature ou de glisse).

5. Organisation d'une journée type :

- 09h00 : accueil des enfants, arrivées échelonnées des éducateurs ;
- 09h30 à 11h30 : activités sportives ;
- 12h00 à 14h00 : repas et temps libre ;
- 14h00 à 16h45 : activités sportives ;
- 16h45 17h00 : accueil des parents, départ des enfants et des éducateurs.

6. Tarification : Les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial mensuel

<i>Niveau Quotient familial mensuel</i>		<i>Tarif</i>
1	Moins de 999 €	80 €
2	Entre 999€ et 2 000 €	90 €
3	Plus de 2 001 €	100 €

7. Réunion d'équipe

L'équipe d'animation se réunit, avant chaque période de Vacances Sportives, le but est de préparer le programme des activités et d'organiser son fonctionnement, un bilan est établi par l'équipe.

Cette réunion permet d'évaluer l'impact des actions menées et du déroulement de la semaine. Mais aussi, de se repositionner sur le projet pédagogique. Et pour finir, de proposer des évolutions et des améliorations.

8. Évaluation

Pour pouvoir dispenser d'un service de qualité, il est indispensable de disposer de moyens d'évaluation, qui vont permettre une analyse complète et proposer des perspectives d'évolutions :

- L'équipe d'animation va, par l'intermédiaire des réunions de préparation, pouvoir juger de son travail et de son implication dans le fonctionnement du dispositif.
- Un questionnaire de satisfaction peut être proposé pour prendre en compte les avis et observations des familles. Une prise d'informations plus informelle se fait durant les échanges parents/éducateurs au moment des accueils. De plus, est pris en compte l'avis des enfants tout au long de la semaine.
- La hiérarchie va pouvoir également évaluer le dispositif des « Vacances Sportives » après analyse des bilans de l'équipe d'animation. Mais aussi à travers une observation ponctuelle des activités ou d'un entretien avec les familles.

9. Conclusion

Ce projet pédagogique émane des diverses concertations réalisées en équipe.

Il est indispensable pour ceci de s'unir sur les valeurs pédagogiques qui nous semblent importantes et de décliner divers projets d'animations qui sont réalisés tout au long de l'année.

Ce document sera amené à évoluer régulièrement grâce aux diverses évaluations et bilans qui seront régulièrement réalisées. Mais également au fur et à mesure que la structure, les orientations du projet éducatif du service et de l'équipe pédagogique évolueront.